

Mise en contexte

OBJECTIFS DU MODULE

- → Amener l'équipe coparentale et les enfants à s'adapter positivement et favorablement à une nouvelle configuration familiale, tout en préservant leur évolution et leurs acquis post-séparation : affirmation de soi, respect des besoins réciproques, communication saine, gestion des aspects juridiques, économiques et fiscaux, etc.
- → Que chaque personne impliquée dans la reconfiguration familiale vive la transition le plus harmonieusement possible.

À garder en tête en animant :

- → Ne pas tenir un rôle de spécialiste! Référer vers eux si nécessaire.
- → Projeter une image positive de la recomposition familiale. C'est une belle transition, qui célèbre l'amour, la vie de famille. Attention de mettre trop l'accent sur les aspects difficiles qui finissent par stigmatiser ces familles (c'est difficile, c'est complexe, etc.) tout en présentant la réalité et les défis.
- → Dans une reconfiguration familiale, comme face à toute nouveauté importante dans notre vie, toutes les personnes concernées (les deux parents, les enfants et la/le nouvelle/nouveau conjointE) se retrouveront à un moment ou à un autre submergées par leurs peurs, par leurs blessures du passé (réactivation du deuil), par l'incertitude, etc.
- → Se lancer dans une relation nouvelle en étant déjà parent crée des interactions et des dynamiques nouvelles et parfois complexes, auxquelles il faudrait se laisser le temps de s'adapter, de les apprivoiser et d'apprendre à vivre avec.
- → Une communication saine entre les ex-conjoints, les enfants et la nouvelle/le nouveau conjointE est plus cruciale que jamais à cette étape de nos vies.
- → La recomposition met l'équipe coparentale à l'épreuve. Pour cela, il est capital d'en prendre soin et de nourrir la communication afin de la préserver et de préserver les enfants.
- → Se trouver face à une nouvelle configuration familiale et conjugale où les risques de faire face à des situations inéquitables ou différentes sont multiples : partage des revenus et des dépenses, règles de conduite et exercice de l'autorité parentale, communication avec les enfants, etc. Par conséquent, il est important de baliser au préalable notre nouvelle vie commune, ainsi que les rôles, limites et attentes de chacunE (nouvelle/nouveau conjointE, ex-conjointE, enfants, soi-même, etc.).
- → Soulever les risques additionnels pour l'enfant qui n'a pas vraiment choisi cette situation : devoir encore s'adapter à un nouveau changement après la séparation et le fait de s'être habitué à la vie en famille monoparentale, être pris dans des dynamiques de conflit de loyauté, débuter une relation avec de nouvelles figures parentales et d'autorité, une nouvelle fratrie et peut-être en bout de piste, vivre des nouvelles ruptures affectives, etc.

MOT DE LA FAFMRQ

La recomposition familiale

En 2011, 10% des jeunes QuébécoisES vivaient en familles recomposées, c'est-à-dire avec un de leurs parents et sa/son nouvelle/nouveau conjointE. Cette proportion augmente à chaque recensement, car même s'ils se séparent plus que jamais, les QuébécoisES aiment être en ménage. Ces nouvelles cellules familiales font face à des défis importants, notamment celui de réunir sous le même toit des individus issus de milieux différents avec le spectre des ruptures précédentes. Souvent, l'engagement se fait trop rapidement. Il y a un choc des cultures qui rend le nouveau couple très fragile. Et plus il y a de monde impliqué, plus c'est compliqué!

Les défis sont nombreux. D'une part, le parent biologique connaît beaucoup plus ses enfants que la/le nouvelle/nouveau conjointE, ce qui cause un déséquilibre dans les relations. Ainsi, en situation de conflit, le beau-parent peut être mis à l'écart, alors que le parent aura tendance à se liquer avec ses enfants. D'autre part, le parent se trouve souvent «pris en sandwich», émotivement, entre ses enfants et sa/son nouvelle/nouveau conjointE qui, par exemple, n'approuve pas les façons de faire de la famille d'origine.

Pour les enfants, la recomposition vient officialiser une séparation définitive qui anéantit leur rêve de voir leurs parents se réconcilier. C'est une autre transition familiale, après la rupture, qui exige une adaptation de leur part. Les nouveaux conjoints ne doivent pas croire que l'amour qu'ils ressentent mutuellement se transposera spontanément à leur progéniture. Il faut laisser le temps à chacun de trouver et de prendre sa place.

La tendance des 30 dernières années va perdurer. On va continuer d'assister à la grande instabilité des relations conjugales. La photo de famille traditionnelle va faire plus rapidement place à la photo de famille recomposée, car les gens se séparent plus tôt. Comme les enfants sont plus jeunes lors de la rupture, ils auront sans doute à s'adapter à plusieurs recompositions familiales. Heureusement, les couples et les familles qui se séparent se retrouvent moins seuls et sont mieux préparés qu'avant à vivre une rupture, car la diversité des familles est de plus en plus reconnue et soutenue socialement.

Peu importe le modèle familial, dans une coparentalité harmonieuse, tout est possible.

Tiré d'une interview avec Marie-Christine Saint-Jacques. http://www.contact.ulaval.ca/article magazine/la-famille-version-recomposee/

MOT DE LA FAFMRQ

Amour et argent

La recomposition familiale entrainera nécessairement des impacts importants au plan fiscal. En effet, comme les mesures de soutien aux familles (allocations familiales, frais de garde, crédits d'impôts, etc.) sont généralement basées sur le revenu familial, quand on passe du statut de famille monoparentale à celui de famille recomposée, cela peut amener des pertes de revenu importantes. Ainsi, après un an de vie commune avec un nouveau conjoint, une mère seule verra son statut passer de famille monoparentale à celui de famille biparentale. Les revenus de son nouveau conjoint seront donc pris en compte, en plus des siens, dans l'établissement des allocations familiales et, le cas échéant, dans le calcul de ses frais de garde. Or, dans une famille recomposée, la nouvelle/le nouveau conjointE ne partagera pas toujours automatiquement les dépenses liées à l'entretien des enfants qui ne sont pas les siens. « Pour mieux comprendre la complexité de la gestion de l'argent au sein des familles recomposées, Belleau, Lavallée et Seery ont également étudié la répartition des dépenses liées aux enfants. C'est ici que ça se complique. En réalité, la mise en commun des revenus ne veut pas toujours dire dans ces familles que toutes les dépenses sont partagées. En effet, on constate qu'une grande proportion d'individus ne débourse pas pour l'enfant de leur conjoint. Comment expliquer cela? Les chercheures précisent que les familles recomposées sont nombreuses à gérer les dépenses liées aux enfants comme des dépenses personnelles du parent de l'enfant. Les chiffres le prouvent. Dans les familles recomposées simples (sans enfant commun), la grande majorité (76 %) des conjoints n'assument pas les dépenses de médicaments de l'enfant qui n'est pas le leur. Même scénario pour les vêtements de l'enfant (80%) et les frais de garde (78%). »

Tiré de l'article de Ysendre Cozic-Fournier dans le Bulletin de liaison de la FAFMRQ, Vol. 42, No. 2, Octobre 2017, pp. 3-4 : http://www.fafmrq.org/wp-content/uploads/2018/02/Liaison2_Octobre_2017_01High.pdf

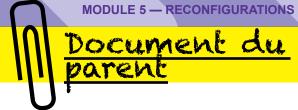




RECONFIGURATIONS FAMILIALES : DES ACQUIS À PRÉSERVER, DES DÉFIS À RELEVER !

PEURS, MYTHES ET RÉALITÉ

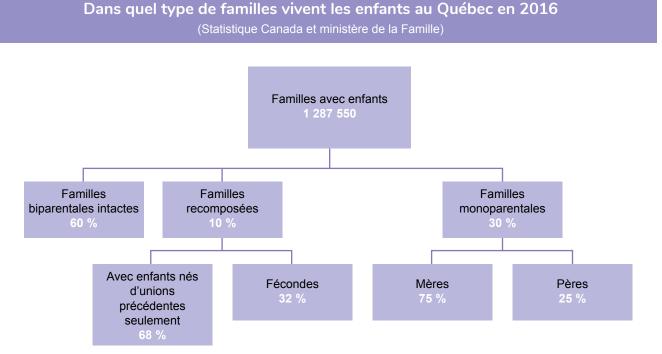
Peurs (ce que je ressens)	Mythes (ce que j'entends)	Réalité
Nouvelle/nouveau conjointE : elle est où ma place là-dedans ?	 → Tu vas être « pognéE» à jouer au parent! → Tu n'auras plus de vie! → Ça c'est un amour encombrant! 	Avec du temps, de l'adaptation et de la bonne volonté, chacun finira par trouver sa place. (Activité 1)
Si on se séparait, quels liens vais-je garder avec les enfants de mon ex qui ne sont pas les miens ?	 → Tu seras bien debarasséE! De toute façon ils ne voudront plus te voir. → Vous n'avez jamais été une vraie famille! Vous étiez et resterez des étrangers. 	Pas forcément ! Cela dépend du lien créé, de la relation établie et des circonstances de la rupture (conflictuelle ou pas). (Activité 2)
Est-ce que je dois payer pour les enfants de ma nouvelle/mon nouveau conjointE ?	 → Tu n'auras plus le choix ! Ils vont te ruiner ! → Leur vraiE mère/père va faire des économies sur ton dos ! 	La nouvelle/le nouveau conjointE n'a aucune obligation légale de subvenir financièrement aux besoins des enfants qui ne sont pas les siens. Si elle/il désire apporter une contribution volontaire, cela reste à sa discrétion. Le type de relation qu'elle/il entretient avec sa/ son conjointE, leur entente, leur répartition des dépenses sont des facteurs qui pourraient influencer son choix. (Activité 2)
II va falloir que je me remette en couple rapidement.	 → Une personne seule n'est pas vraiment accomplie. → Le bonheur se construit à deux personnes, pas à deux familles! → Ce n'est pas une vraie famille ça! 	Tout ce qui nous entoure renforce le mythe du couple parfait et de la famille idéale : cinéma, romans, séries, émissionset véhicule cette image dans l'imaginaire commun. Ce n'est pas pour autant la réalité.



Reconfigurations familiales : des acquis à préserver, des défis à relever !

Mise en contexte

Le portrait familial au Québec a considérablement changé et s'est élargi depuis quelques décennies : parents solo, familles mixtes, recomposées, homoparentales, bi-génération, monoparentales, etc. (Activité brise-glace : Famille 2.0 et diversité des modèles familiaux).



Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B2 de la commande spéciale CO-1758 et par Saint-Jacques, M.-C. (2018).

Ouvrir son cœur à nouveau et s'engager peu à peu dans une nouvelle relation, ça peut faire peur ! Surtout si nous étions persuadéEs avant de nous séparer, que le seul modèle familial convenable était la famille traditionnelle. Malgré tout, la vie nous réserve souvent de belles surprises ! Elle nous met face à de nouvelles expériences et possibilités que nous n'avions pas forcement envisagées. D'ailleurs, beaucoup de familles recomposées témoignent qu'elles n'auraient jamais envisagé cette avenue avant d'avoir rencontré leur nouvel amour... et ses enfants!



Cependant, rien ne nous oblige à aller vite, ni à vivre une relation à l'encontre de nos valeurs. Prenons le temps de bien définir les rôles dans l'éducation de nos enfants respectifs, de soupeser les incidences économiques et fiscales, ainsi que les impacts émotifs possibles sur nos enfants. Vivre des séparations en série n'a rien de positif pour un adulte et encore moins pour un enfant. Exploitons nos acquis et leçons apprises de notre séparation pour améliorer notre nouveau modèle familial. (Activité 2 : Amour et argent peuvent faire bon ménage). Prenons soin de notre relation coparentale, qui pourrait être confrontée à dure épreuve lors de cette transition (Activité 1 : Les écharpes relationnelles).

Notre enfant aussi vit plusieurs bouleversements lors de la reconfiguration familiale. Il est important de lui permettre de nommer ses besoins et limites et de lui laisser une certaine marge de contrôle sur sa nouvelle situation. Pour cela, nous vous proposons une démarche d'animation familiale, permettant à chaque membre de la famille recomposée d'émettre ses opinions et suggestions (**Activité 3 : Conseil de famille**). Notre enfant ne peut que se sentir bien s'il est respecté, en sécurité et nous nous sentons bien dans notre peau et dans notre vie.







Activité brise-glace : Famille 2.0 et diversité des modèles familiaux

OBJECTIF:

Favoriser la prise de conscience des parents face à la diversité des modèles familiaux et face aux impacts négatifs de la recomposition familiale à répétition.

DURÉE: 30 MINUTES

NOMBRE DE PARENTS PARTICIPANTS : 3 ET +

MATÉRIEL REQUIS:

- ✓ Notes d'animation :
 - → Note 54 : La famille, version recomposée ;
 - → Note 55 : Outils de recomposition ;
- Document du parent ;
- ✓ Support d'animation.

PRÉPARATION:

- → Prendre connaissance au préalable du document de l'activité, du document du parent, du support et des notes d'animation.
- → Préparer, au nombre d'inscritEs, le document du parent.

DÉROULEMENT:

Accueillir les parents, leur souhaiter la bienvenue et se présenter.

INTRODUIRE L'ACTIVITÉ:

L'époque du modèle familial unique et traditionnel est révolue ! De nos jours, différents modèles familiaux cohabitent (famille monoparentale, recomposée, parents solo, homoparentale, adoptive, etc.). Malgré les préjugés et certains jugements arrêtés, tous ces modèles se valent, tant que l'intérêt, le développement et l'équilibre de l'enfant restent la priorité des parents.

Pour l'enfant, ce n'est pas le modèle de famille dans lequel il vit qui est le plus important. Ce qui compte le plus pour lui, c'est surtout ce qu'il vit au sein de sa famille. La qualité des relations, le fait d'avoir des parents qui vont bien, etc.

La recomposition familiale est de plus en plus présente dans le portrait et comporte son lot de nouveautés, de peurs, d'adaptation, etc. Lors de ce module nous allons tenter de la démystifier autant que possible.

DÉBUTER L'ACTIVITÉ:

- → Distribuer le document du parent.
- Si le groupe se rencontre pour la première fois, faire un tour de table pour que chaque parent se nomme et présente sa composition familiale actuelle.

Exercice 1 : Les membres de ma famille

→ Inviter chaque parent à répondre à la première question sur la composition de sa famille avant la séparation et actuelle.

Exercice 2 : Qui suis-je?

- → Former des équipes de deux.
- → Inviter les parents à faire l'exercice en binômes.
- → Retour en groupe.

- → Fournir les bonnes réponses, animer la discussion et répondre aux questions des parents sur les différents modèles familiaux rencontrés.
- → Note : Lors de l'animation, sensibilisez les parents aux préjugés et tenter de normaliser l'ensemble des modèles familiaux.

Exercice 3: À quel modèle familial j'aspire pour l'avenir?

- → Lire l'encadré dans le document du parent avec le groupe et commenter si nécessaire.
- → Inviter les parents à répondre individuellement à la question : à quel modèle familial j'aspire pour l'avenir?
- → Faire un retour en plénière pour commenter en groupe les réponses si désiré.
- → Sensibiliser les parents aux impacts de la recomposition familiale à répétition. Les ruptures multiples sont exigeantes pour eux (sur le plan émotif, organisationnel, financier, etc.). Cela aura forcément des répercussions sur leur capacité à remplir pleinement leur rôle de parent, et par conséquent, sur les enfants (sentiment d'abandon, ruptures de liens significatifs, etc.) et sur la relation coparentale.

CONCLURE L'ACTIVITÉ:

Bravo, vous avez grandement cheminé depuis votre séparation ! Aujourd'hui, vous aspirez à avoir à nouveau une vie de couple épanouie. Apprenons du passé, évitons de refaire les mêmes erreurs qui pourraient avoir des conséquences désastreuses sur nos enfants. Ceci ne veut pas dire de ne pas se permettre de se tromper. Préservons nos acquis en communication et en coparentalité. Établissons des balises claires dans notre nouvelle relation concernant les limites et rôles de chacunE. C'est en essayant et en se donnant du temps que nous finirons par trouver la bonne façon de faire.

SUPPORT D'ANIMATION

Famille 2.0 et diversité des modèles familiaux

Corrigé de l'exercice 2 du parent

2-QUI SUIS-JE?

Associez chaque description au bon modèle familial.

Description	Modèle familial	
Mes parents n'ont pas de lien biologique avec moi.	→ Famille adoptive	
Mes parents sont du même sexe.	→ Famille homoparentale	
J'ai des demi-frères et sœurs, des beaux-parents et plusieurs familles élargies.	→ Famille recomposée	
Suite à un décès, une séparation ou par choix de mon parent, je vis avec un seul parent.	→ Famille monoparentale	
Dans ma maison, il y a de l'action ! Je vis avec mes grands-parents, une tante, mes parents et ma fratrie.	→ Famille traditionnelle/élargie	
Mon parent et moi, nous vivons avec un autre adulte et son enfant, mais nos parents ne sont pas des amoureux et nous n'avons aucun lien familial.	→ Famille co-monoparentale	
Je ressemble à mes deux parents, mais eux ne se ressemblent pas du tout !	→ Famille mixte, métissage ethnoculturel	
Ma famille ressemble à celle de Caillou, mais aucunE de mes amiEs n'en a une semblable!	→ Famille biparentale/intacte	



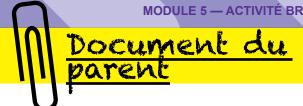


Famille 2.0 et diversité des modèles familiaux

Modèle familial

1 - Les membres de ma famille (vivant sous le même toit)

Avant la séparation	Après la séparation
→	→



2 - Qui suis-je?

Associez chaque description au bon modèle familial.

Description	Modèle familial
Mes parents n'ont pas de lien biologique avec moi.	→ Famille monoparentale
Mes parents sont du même sexe.	→ Famille recomposée
J'ai des demi-frères et sœurs, des beaux-parents et plusieurs familles élargies.	→ Famille adoptive
Suite à un décès, une séparation ou par choix de mon parent, je vis avec un seul parent.	→ Famille homoparentale
Dans ma maison, il y a de l'action ! Je vis avec mes grands-parents, une tante, mes parents et ma fratrie.	→ Famille biparentale/intacte
Mon parent et moi, nous vivons avec un autre adulte et son enfant, mais nos parents ne sont pas des amoureux et nous n'avons aucun lien familial.	→ Famille traditionnelle/élargie
Je ressemble à mes deux parents, mais eux ne se ressemblent pas du tout !	→ Famille mixte, métissage ethnoculturel
Ma famille ressemble à celle de Caillou, mais aucunE de mes amiEs n'en a une semblable!	→ Famille co-monoparentale

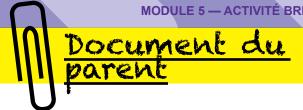


3 - À quel modèle familial j'aspire pour l'avenir?

Bon à savoir¹

- → La majorité des enfants vivant dans des familles recomposées se portent bien.
- → En général, une recomposition familiale n'a pas d'impact majeur sur leur adaptation.
- → Vivre de multiples transitions familiales rend les enfants plus à risque de présenter des problèmes d'adaptation.
- → Même sans impact majeur sur leur adaptation, une recomposition est une transition familiale stressante et perturbante pour les enfants, particulièrement durant les premiers mois de la recomposition.
- → Les impacts qu'a la recomposition familiale sur les enfants ne sont pas uniformes et varient selon les contextes dans lesquels ils se déroulent et selon le vécu et la personnalité de l'enfant.
- 1. Tiré de La famille recomposée, des escales, mais quel voyage! Marie-Christine Saint-Jacques et Claudine Parent. p. 105

Mon modèle auquel j'aspire aujourd'hui	



_		•				
$-\mathbf{v}$	rcice	a	don	\mathbf{n}	מוו	١

À la fin de la formation, redéfinir votre modèle au regard de ce que vous avez appris.

Mon modèle auquel j'aspire (quelques semaines plus tard)	







Activité 1 : Les écharpes relationnelles

OBJECTIFS:

- → Outiller les parents à pallier les impacts négatifs que pourraient causer une mauvaise gestion relationnelle (parents, enfants, conjoints, etc.) lors de la recomposition familiale sur les enfants et la relation coparentale.
- → Outiller et encourager les parents à préserver les acquis de l'entente coparentale au moment de la recomposition familiale, voir l'améliorer.

DURÉE: 2 H ET +

NOMBRE DE PARENTS PARTICIPANTS : 3 ET +

MATÉRIEL REQUIS:

- ✓ Six écharpes relationnelles pour un jeu de rôle de base composé de quatre parents (vous pouvez demander, au préalable, aux parents participants d'en apporter chacun une);
- ✓ Note d'animation 56 : Les phases de la recomposition familiale ;
- ✓ Document du parent ;
- ✓ Liste des ressources appropriées dans votre localité.

PRÉPARATION:

- → Collecter et apporter le matériel.
- → Prendre connaissance au préalable du document de l'activité, du document du parent et des notes d'animation.
- → Établir la liste des ressources.
- → Préparer, au nombre d'inscritEs, le document du parent et la liste des ressources.

DÉROULEMENT:

Accueillir les parents, leur souhaiter la bienvenue et se présenter.

INTRODUIRE L'ACTIVITÉ:

La séparation apporte des changements importants dans la dynamique relationnelle de la famille. Un long cheminement est nécessaire (le deuil, la communication, les accords entre ex-conjoints, l'adaptation des enfants, la relation coparentale, etc.) pour s'en sortir et reprendre sa vie en main. Se lancer dans une recomposition familiale implique de nouveaux changements et de nouvelles phases d'adaptation et d'ajustement, autant pour les parents et les enfants que pour les nouveaux conjoints et leur progéniture.

Il est donc important, tout au long de cette période, de parvenir à conserver nos acquis post-séparation (nous avons travaillé dur pour les atteindre!) et de préserver notre coparentalité qui pourrait être mise à rude épreuve suite à la recomposition familiale.

DÉBUTER L'ACTIVITÉ:

- → Attribuer un rôle par parent présent : le parent, l'autre parent, l'enfant et la nouvelle/le nouveau conjointE.
 - Note: Si votre groupe est composé de plus de quatre personnes, composez deux groupes distincts de quatre (quitte à redonner des rôles différents aux parents du premier groupe pour compléter le second. Vous pouvez aussi participer au jeu de rôle pour compléter les groupes).
- → Les écharpes représentent les relations entre chaque personne.

1. L'ÉVOLUTION DES **RELATIONS DANS LA FAMILLE POST-SÉPARATION** ET LA COPARENTALITÉ

- → Débuter par trois personnes (le parent, l'autre parent, l'enfant).
- → Inviter la personne qui joue le rôle de l'enfant à venir au centre et remettez-lui deux écharpes qu'il prendra par chaque bout (chacune représente sa relation avec chacun de ses parents).
- → Inviter les deux parents à prendre chacun l'autre bout de l'écharpe qui lui correspond.
- → Remettre une même écharpe aux deux parents. Elle représenterait leur relation.
- → Demander aux autres parents du groupe d'observer les jeux d'écharpes afin de pouvoir les commenter ultérieurement.
- → Expliquer au groupe la symbolique des jeux d'écharpes : elles peuvent se nouer, envelopper, entraver, bâillonner, faire des vagues, être tendues au maximum, être soudainement lâchées, etc. (voir le document du parent).
- Demander aux trois parents de mettre en scène, avec un jeu d'écharpes, les trois situations suivantes, dans un intervalle de quelques minutes chacune:
 - Leur relation suite à la rupture conflictuelle.
 - Leur relation post-séparation (après un temps d'adaptation) avec ses hauts et ses bas, mais qui tend vers la stabilité.
 - Leur relation actuelle, qui est censée avoir atteint une certaine harmonie entre les trois et une coparentalité satisfaisante.
- → Après chaque mise en situation, amenez le groupe à décrire les rapports qu'ils ont observés entre les trois personnes et à les commenter.
- → Voir avec le groupe si, selon eux, les rapports observés lors des trois mises en situations reflétaient la réalité et quels autres rapports pourraient exister. Animer la discussion.
- → Les personnages peuvent renchérir.

2. LA RECOMPOSITION

- → Faire intervenir un 4e rôle, celui de la nouvelle/ du nouveau conjointE (dans un groupe de trois personnes, vous pourrez jouer ce rôle).
- → Demander aux autres parents du groupe d'observer les jeux d'écharpes pour les commenter ultérieurement.
- → Remettre trois écharpes au nouveau personnage. Il devra relier chaque écharpe à chacun des trois personnages précédents et ce, en fonction de la relation qu'il entretient avec chacun d'entre eux (écharpe enveloppante représentant l'amour avec la nouvelle/le nouveau conjointE, écharpe tendue au maximum représentant la tension avec l'ex-conjointE, écharpe tordue avec l'enfant représentant des rapports ambigus, etc.).
- → Demander au groupe de décrire les relations qu'ils ont observées à travers ce 4e personnage et de les commenter.
- → Le parent acteur peut renchérir.
- → Demander aux trois premiers personnages (les deux parents séparés et l'enfant) de réagir avec un jeu d'écharpes à cette nouvelle dynamique en commençant par les parents et en terminant par l'enfant.
- → Demander au groupe de décrire les relations qu'ils ont observées et de les commenter.
- → Voir avec les parents si, selon eux, les rapports observés lors de ces deux jeux de rôles reflétaient la réalité et quels autres rapports pourraient exister. Animer la discussion.
- → Les personnages peuvent renchérir.
- → Demander à chaque personnage en fonction du rôle qu'il tenait, quelles seraient, selon lui, les conséquences si le couple nouvellement formé se séparait ? Commencer par les adultes (parents et la nouvelle/le nouveau conjointE) et finir par l'enfant.
- → Animer une discussion autour des réponses pour que les autres parents commentent et répondent à leur tour à la question.

RETOUR EN PLÉNIÈRE

- → Faire un retour avec le groupe sur l'intégralité de l'exercice de jeu de rôle.
- → Inciterles parents à partager leurs observations, remarques et prises de conscience face à l'impact de la recomposition familiale sur la relation coparentale et sur l'enfant.
- → Souligner le risque pour l'enfant de perdre certains liens significatifs.
- → Demander au groupe, quels moyens pourraient être employés pour préserver la relation coparentale et l'enfant, au sein de cette nouvelle configuration relationnelle.
- → Demander au groupe, de quelle manière l'enfant pourrait être protégé d'une nouvelle rupture relationnelle si le nouveau couple se séparait.
- → Animer et enrichir la discussion en soulevant les éléments importants suivants :
 - Dans toute relation, chacunE est responsable à 100% de sa propre part de la relation et à 0% de celle de l'autre. même s'il agit de manière immature et irresponsable. Par contre, nous devons trouver des solutions, afin d'y faire face avec discernement et parvenir à assumer notre part avec maturité, calme et bon sens.
 - Pour l'enfant, l'ensemble des dynamiques relationnelles qui l'entourent sont importantes. Elles ont un impact sur son sentiment de sécurité et sur son développement affectif. Les relations conflictuelles, empreintes de jalousie, de violence, d'agressivité et de ruptures le frappent de plein fouet, alors que les relations calmes, matures, stables, affectueuses et ouvertes le sécurisent.
 - L'enfant a le droit d'entretenir une relation saine et épanouissante avec ses deux parents. Par conséquent, il est fondamental de lui garantir une relation coparentale la plus stable possible, malgré les changements de vie.

CONCLURE L'ACTIVITÉ:

Se lancer dans une nouvelle relation, après une séparation avec enfants, demeure un parcours exigeant. Toutes les personnes concernées doivent favoriser et veiller au bien-être et à la stabilité affective de l'enfant. Par conséquent, il est fondamental de prendre un temps d'adaptation pour tous et de faire connaître et respecter l'accord coparental établi entre les parents séparés, à toute nouvelle personne susceptible de modifier la dynamique familiale.

Attention aux préjugés ! Ce n'est pas parce que nous nous lançons dans une recomposition familiale que nous allons forcement délaisser notre coparentalité avec l'ex-conjointE.

Pour plus d'information :

http://www.famillesrecomposees.com





Les écharpes relationnelles

La symbolique des jeux d'écharpes

Différentes symboliques pourraient s'exprimer à travers un jeu d'écharpes. Révéler sa relation avec l'autre (enfant, parent, nouvelle/nouveau conjointE, etc.) à travers celles-ci pourrait être bien plus révélateur et libérateur qu'on l'imagine.

Voici quelques-unes pour vous orienter lors de l'activité de jeux de rôle. N'hésitez surtout pas à en ajouter, selon votre vécu, vos ressentis.

Les écharpes peuvent :

- → Se nouer : situation de conflit, réactivation du deuil, désespoir, vengeance, etc.
- → Envelopper : affection, amour, protecteur, sécurisé, etc.
- → Entraver : mettre des bâtons dans les roues, conflit de loyauté, communication difficile, mauvaise interprétation, revenir sur une entente, etc.
- → Bâillonner: bloquer l'autre, une situation ou un accord, empêcher l'autre d'aller de l'avant et d'évoluer, garder l'autre sous son emprise, etc.
- → Faire des vagues : communiquer, transmettre, etc.
- → Être tendues : tension, stress, peur, fatigue, lassitude, etc.
- → Être tendues au maximum : conflit, mauvaise communication, rapports tendus, situations conflictuelles, etc.
- → Être soudainement lâchées : coupure de relation, abandon, déménagement lointain, etc.
- → Les tenir souples : relation harmonieuse, détendue, etc.
- → Les relâcher en douceur : lâcher-prise, résilience, etc.

→ Les tordre : ambiguïté, confusion, difficultés à établir le lien, etc.

→ _	
→	

Pour plus d'information sur la recomposition familiale : http://www.famillesrecomposees.com









Activité 2 : Amour et argent peuvent faire bon ménage!

OBJECTIFS:

- → Amener les parents à considérer les aspects financiers et à aborder ces guestions dans leur nouvelle union.
- → Les aider à conserver, lors d'une reconfiguration familiale, leur autonomie financière développée suite à la séparation.
- → Atténuer la pression exercée par la reconfiguration familiale sur la relation coparentale initiale, en particulier sur le 4e principe de la charte de la coparentalité « Les parents se partagent la responsabilité économique de l'enfant en fonction de leurs moyens respectifs ». (L'argent est souvent une cause importante de mésentente entre les parents et mérite, par conséquent, une attention particulière. Il existe des outils pour calculer d'une façon juste et équitable le partage des coûts liés à l'éducation d'un enfant).

DURÉE: 2 H ET +

NOMBRE DE PARENTS PARTICIPANTS : 3 ET +

MATÉRIEL REQUIS:

- ✓ Équipement de visionnement ;
- Documentaire Amour et argent peuvent faire bon ménage www.amour-et-argent.ca;
- Document du parent ;
- ✓ Note d'animation 13 : Amour et argent ;
- ✓ Support d'animation ;
- ✓ Liste des ressources appropriées dans votre localité.

PRÉPARATION :

- → Collecter, apporter et installer le matériel.
- → Prendre connaissance au préalable du document de l'activité, du document du parent et du support et la note d'animation.
- → Visionner le documentaire, au préalable.
- → Établir la liste des ressources.
- → Préparer, au nombre d'inscritEs, le document du parent (en deux exemplaires) et la liste des ressources.

DÉROULEMENT:

Accueillir les parents, leur souhaiter la bienvenue et se présenter.

INTRODUIRE L'ACTIVITÉ:

L'argent est un grand tabou dans notre société où les écarts de richesse sont assez importants. Ne pas aborder les aspects financiers dans le couple pourrait nous jouer de mauvais tours. Nous devons être prêtEs à gérer ensemble les finances de la nouvelle famille recomposée comme : prendre des décisions face aux imprévus, prioriser les dépenses, gérer les écarts entre vos revenus, ainsi que les écarts entre vos dépenses relatives aux enfants d'une union précédente, etc.

Il est préférable de traiter ces aspects tant que l'union est au beau fixe. Cela nous évitera de bien mauvaises surprises tels les conflits, les déchirements et l'amertume si la relation venait à se détériorer.

Après le visionnement du documentaire, nous allons revenir, ensemble, sur vos choix financiers lors de votre vie amoureuse passée, et sur les différents aspects qui s'offrent à vous dans le futur.

PROJECTION:

- → Visionner le documentaire en groupe.
- → Animer un débat de groupe (20 minutes) autour du film (commentaires, réflexion, questionnements, etc.).

EXERCICE ET RÉFLEXION:

- → Distribuer le document du parent.
- → Lire les énoncés un à la fois.
- → Pour chaque énoncé, donner un temps de réponse individuelle par écrit.
- → Expliquer au besoin.
- → Faire un retour en groupe sur chaque réponse.
- → Une fois tous les énoncés abordés, passer à la partie réflexion du document du parent.
- → Accorder un temps de réflexion individuelle pour répondre aux deux questions.
- → Animer une discussion plénière en favorisant l'échange de solutions entre les parents.
- → Compléter en vous aidant du support d'animation.
- → Demander aux parents de refaire l'exercice chez eux dans quelques semaines afin de voir leur évolution, ce qui leur reste à faire, à améliorer, à corriger, etc

CONCLURE L'ACTIVITÉ:

Il n'existe pas de formule miracle! Il n'y a pas de bons ou de mauvais choix en matière de gestion de l'argent au sein du couple. L'important est d'en parler, de s'informer et de réfléchir ensemble afin de prendre des décisions éclairées à deux en toute équité.

Références supplémentaires :

- https://www.amour-et-argent.ca/outils-et-guides
- Guide Amour et argent : https://docs.wixstatic.com/ugd/45ce8e_d8 838fa0d967473191bdd2e08e30a250.pdf
- Livre d'Hélène Belleau et Delphine Lobet : http://www.editions-rm. ca/livres/amour-et-argent-l

SUPPORT D'ANIMATION

Famille 2.0 et diversité des modèles familiaux

Amour et argent peuvent faire bon ménage!

Aborder la gestion de l'argent dans le couple peut être bouleversant pour certains parents et ce, par rapport à leur expérience de vie.



Préparez-vous à faire face à des émotions vives, intenses et parfois à des parents dépassés et désespérés.

Il faudrait être en mesure de référer, au besoin, aux ressources appropriées.

Ces dernières années, le rôle des pères a évolué. Les papas d'aujourd'hui sont plus impliqués et plus présents dans l'éducation et le quotidien de leurs enfants. Néanmoins, la mère reste souvent la figure référente principale de l'enfant. C'est elle qui prend le plus gros lot du congé parental, qui s'absente le plus souvent pour les bobos des enfants, qui réduit son temps de travail et qui renonce à une carrière prometteuse mais trop prenante et ce, au profit de sa famille...

De plus, le revenu des femmes, même si nous avons évolué en termes d'équité salariale, demeure plus faible que celui des hommes. Ce n'est pas pour autant que la répartition des dépenses du ménage est équitable. Tous ces facteurs et bien d'autres font que, suite à une rupture, la précarité financière et la pauvreté guettent plus les mères que les pères.



L'argent dans le couple peut devenir un outil de contrôle d'un conjoint sur l'autre.

Le mode de gestion financière du couple peut être un indicateur du risque de violence conjugale. Les parents présents pourraient avoir une prise de conscience soudaine à travers cette activité. Soyez prêtE à les soutenir et à les référer aux ressources appropriées.

Types d'arrangements à prendre dans le couple pour équilibrer les chances : place à la créativité des parents!

Néanmoins, attirer l'attention sur la différence entre égalité (exemple : chacun paye 50% des dépenses courantes) et équité (exemple : chacun met 25% de ses revenus pour les dépenses courantes). L'équité favorise la personne ayant le plus petit revenu tandis que l'égalité favorise la personne ayant le revenu le plus élevé.

Amour et argent		
Le type d'union choisi (union de fait, mariage, etc.) prend-il en compte les incidences économiques pour chaque conjointE ? Et comment ?	Le type d'union en lui-même n'a aucune incidence sur la gestion des finances au sein du couple. C'est plutôt notre approche du partage des dépenses qui en a. L'impact est diffèrent sur les finances de chacun si le partage des dépenses courantes se faisait en fonction des revenus ou en fonction des dépenses.	
Dans l'union, d'où vient l'argent ? Qui possède la richesse (revenus et actifs) ?	Plusieurs facteurs à prendre en compte : parent au foyer, travail à temps plein ou partiel, permanent ou temporaire, taux horaire, catégorie de l'emploi, etc. Également pour les actifs : immobilier, épargne, crédits, investissements, héritage, etc.	
Les revenus sont-ils comparables ou inégaux ? Quels arrangements avez-vous instaurés pour équilibrer les dépenses ?	Attention! Il existe une différence entre égalité (chacun paye le même % des dépenses courantes) et équité (chacun met un même % de son revenu pour les dépenses courantes). L'équité favorise la personne ayant le plus petit revenu tandis que l'égalité favorise la personne ayant le revenu le plus élevé. Évidemment, il faut être conscient que chacun des nouveaux conjoints est seul responsable des besoins financiers de ses propres enfants et que la nouvelle/le nouveau conjointE n'a pas à les assumer (sauf de manière volontaire si elle/ il le désire). Par conséquent, ces frais n'ont pas à être systématiquement intégrés dans les dépenses communes.	
Les charges familiales supplémentaires associées à des unions précédentes sont-elles prises en compte dans ces arrangements ? Comment ?	Pension alimentaire, frais médicaux, activités extra-scolaire, créances à honorer, hypothèque, études, etc.	
Qui consacre le plus de temps à la vie domestique et à l'éducation des enfants ? Cela est-il reconnu dans les arrangements pour équilibrer les chances ?	Garde partagée ou exclusive, fréquence des droits de visite, prise en charge fréquente des RDV médicaux, des devoirs, des activités parascolaires, etc.	
Est-ce que l'un des conjoints a dû renoncer à des opportunités payantes pour des raisons familiales ? Est-ce que cela a été compensé par des arrangements pour équilibrer les chances ?	Promotion, évolution de carrière, reprendre les études, refuser des offres payantes qui demandent des horaires atypiques, etc.	

Amour et argent		
A-t-on négocié, en couple, la manière de gérer l'argent ? Est-ce satisfaisant pour les deux ?	Même si les histoires d'argent dans un couple, surtout au début d'une relation (où nous sommes dans l'euphorie amoureuse) sont délicates et difficiles à mettre sur la table, il est fondamental de le faire dès le départ. Cela nous épargnerait bien des conflits, voir la fin de la relation. Il est important de mettre les choses au clair et de répartir les dépenses le plus tôt possible, avant que les mauvaises habitudes ne s'installent et deviennent des acquis dont il serait difficile de se départir.	
Qui a accès à l'argent, qui peut décider comment l'investir ou le dépenser ?	Compte commun, comptes séparés, les deux, etc.	
Qui dans l'union accumule des dettes ? Ces dettes viennent-elles de dépenses courantes/ domestiques, de dépenses extraordinaires ou d'investissement (hypothèque) ? Qui les rembourse ?	Attention! Dans un couple marié sans contrat de mariage où les actifs, passifs de chacun sont définis clairement, chaque conjoint pourrait se retrouver responsable des dettes de l'autre, selon certaines conditions évidement (référer aux ressources compétentes si les parents en manifestent le besoin).	
De quelle façon se fait le partage des dépenses liées aux enfants de l'un et de l'autre dans le couple ? Est-ce que ce partage tient compte des pertes encourues, suite à la recomposition familiale, au regard des mesures de soutien à la famille, de façon à les compenser ?	Les mesures de soutien à la famille sont basées sur le revenu familial. Or, le passage du statut de famille monoparentale à celui de famille recomposée entrainera des pertes de revenus (au niveau des allocations familiales) ou des dépenses plus élevées (frais de garde).	





Amour et argent peuvent faire bon ménage!

Mon couple, l'argent et moi!

1 - EXERCICE

Compléter le tableau suivant :

Amour et argent	Dans mon union précédente	Dans ma nouvelle union
Mon type d'union choisi (union de fait, mariage, etc.) prend-il en compte les incidences économiques pour chaque conjoint ? Comment ?		
Dans l'union, d'où vient l'argent ? Qui possède la richesse (revenus et actifs) ?		
Les revenus sont-ils comparables ou inégaux ? Quels arrangements avez-vous instaurés pour équilibrer les dépenses ?		
Les charges familiales supplémentaires associées à des unions précédentes sont-elles prises en compte dans ces arrangements ? Comment ?		
Qui consacre plus de temps à la vie domestique et à l'éducation des enfants ? Cela est-il reconnu dans les arrangements pour équilibrer les chances ?		
Est-ce que l'un des conjoints a dû renoncer à des opportunités payantes pour des raisons familiales ? Est-ce que cela a été compensé par des arrangements pour équilibrer les chances ?		



Amour et argent	Dans mon union précédente	Dans ma nouvelle union
A-t-on négocié en couple la manière de gérer l'argent ? Est-ce satisfaisant pour les deux ?		
Qui a accès à l'argent, qui peut décider comment l'investir ou le dépenser ?		
Qui, dans l'union, accumule des actifs (immobilier, investissements, pension, etc.).		
Qui dans l'union accumule des dettes ? Ces dettes viennent-elles de dépenses courantes/domestiques, de dépenses extraordinaires ou d'investissement (hypothèque) ? Qui les rembourse ?		
Les discussions autour des dépenses personnelles et communes sont-elles sereines ou difficiles ? Pourquoi ?		
Qui assume la gestion quotidienne du budget de la maisonnée (dépenses domestiques fixes et variables). À partir de quelles sources de revenus ?		
De quelle façon se fait le partage des dépenses liées aux enfants de l'un et de l'autre dans le couple ? Est-ce que ce partage tient compte des pertes encourues, suite à la recomposition familiale, au regard des mesures de soutien à la famille, de façon à les compenser ?		



2 - RÉFLEXION

Au regard qu'est-ce	d de ce qu que je so	ii a été ab uhaite ch	oorde dep anger da	ns ma no	ouvelle un	ion par ra	pport à l'	union pro	t discussions) écédente?
Commen	t vais-je m	'y prendr	e pour at	oorder ce	es questic	ons dans n	non nouv	eau cour	ole ?
Commen	t vais-je m	'y prendr	e pour at	oorder ce	es questic	ns dans n	non nouv	eau coup	ole ?
Commen	t vais-je m	i'y prendr	e pour at	oorder ce	es questic	ons dans n	non nouv	eau coup	ole ?
Commen	t vais-je m	i'y prendr	e pour at	oorder ce	es questic	ns dans n	non nouv	eau coup	ole ?
Commen	t vais-je m	i'y prendr	e pour at	oorder ce	es questic	ns dans n	non nouv	eau cour	ole ?
Commen	t vais-je m	i'y prendr	e pour at	oorder ce	es questic	ns dans n	non nouv	eau cour	ole ?
Commen	t vais-je m	i'y prendr	e pour at	oorder ce	es questic	ons dans n	non nouv	eau coup	ole ?
Commen	t vais-je m	i'y prendr	e pour at	oorder ce	es questic	ons dans n	non nouv	reau coup	ole ?
Commen	t vais-je m	i'y prendr	e pour at	oorder ce	es questic	ons dans n	non nouv	eau cour	ole?
Commen	t vais-je m	i'y prendr	e pour at	oorder ce	es questic	ons dans n	non nouv	reau coup	ole?
Commen	t vais-je m	i'y prendr	e pour at	oorder ce	es questic	ons dans n	non nouv	eau coup	ole ?
Commen	t vais-je m	i'y prendr	e pour ak	oorder co	es questic	ons dans n	non nouv	reau coup	ole?
Commen	t vais-je m	i'y prendr	e pour ak	oorder ce	es questic	ons dans n	non nouv	eau cour	ole?







Activité 3 : Conseil de famille !

OBJECTIF:

→ En contexte de recomposition familiale, aider les parents à établir un cadre de vie commune qui tient compte de l'intérêt de l'enfant.

DURÉE: 1 H ET +

NOMBRE DE PARENTS PARTICIPANTS : 3 ET +



Pour cette activité il est préférable de limiter le nombre de parents à six.

MATÉRIEL REQUIS:

- ✓ Support d'animation ;
- ✓ Notes d'animations :
 - → Note 54 : La famille, version recomposée ;
 - → Note 55 : Outils de recomposition ;
 - → Note 56 : Les phases de la recomposition.

PRÉPARATION :

- → Prendre connaissance au préalable du document de l'activité, du support d'animation et des notes d'animation.
- → Préparer, au nombre d'inscritEs le support d'animation. À distribuer aux parents au moment où vous entamerez la phase «autres idées» de l'activité, afin qu'ils puissent y inscrire leurs notes.

DÉROULEMENT:

Accueillir les parents, leur souhaiter la bienvenue et se présenter.

INTRODUIRE L'ACTIVITÉ:

- → L'amour a encore frappé et on s'apprête à tenter à nouveau l'aventure conjugale, mais cette fois en tant que famille recomposée. Pour que la recomposition familiale soit aussi une belle aventure pour nos enfants, voici quelques idées faciles à mettre en pratique dans votre nouvelle famille.
- → Présenter les idées (voir support d'animation) :
 - 1. Le coin secret;
 - 2. Le mot code :
 - 3. Les moments réservés ;
 - 4. Le Conseil de famille ;
 - 5. Impliquer l'entourage.
- → Pour chaque idée, faire un tour de table et donner la parole aux parents pour l'enrichir selon leur expérience, vécu et besoins.
- → Une fois avoir abordé les cinq idées proposées plus haut, passer à la phase « autres idées ».
- → Demandez aux parents de partager leurs propres idées qui garantiraient à leurs enfants de s'épanouir pleinement dans la nouvelle dynamique familiale.
- → Favoriser l'échange d'expérience et d'astuces entre parents.

CONCLURE L'ACTIVITÉ:

La recomposition familiale n'est pas une adoption! Même en famille recomposée, seul le parent légal de l'enfant a une réelle autorité parentale sur lui. L'autre parent ne perd en aucun cas son statut parental au profit du beau-parent. Sa relation, son lien et ses habitudes de vie avec son enfant ne doivent nullement être affectés par la recomposition (le type de garde, la fréquence des visites, les routines, les activités communes, etc.)



Attention aux recompositions multiples!

Surtout, ne pas se précipiter dans une nouvelle relation. Prenons le temps, avant d'engager toute la famille dans une nouvelle relation, de réfléchir à nos motivations réelles de vouloir vivre avec cette nouvelle personne. Est-ce que les bons ingrédients sont réellement là pour envisager une relation stable et heureuse à moyen et long terme, etc. ?

Nos enfants ont besoin de créer des liens solides et sincères au sein de leur vie de famille. Ils s'attachent avec le temps, que ce soit aux beaux-parents, à la nouvelle fratrie, etc. En cas de nouvelles ruptures, la roue est à refaire pour eux également (deuil, adaptation, maintenir le lien et en créer de nouveaux, etc.).

SUPPORT D'ANIMATION

Famille 2.0 et diversité des modèles familiaux

Conseil de famille!

- 1. Le coin secret : Aménager un espace exclusif pour votre enfant dans la maison. Son petit coin rien qu'à lui où il pourrait se retirer quand il en ressent le besoin, sans avoir à le partager avec sa nouvelle fratrie ou à interagir avec les adultes.
- 2. Le mot code: Déterminer avec votre enfant un mot code qui signifie Là, il faut que je te parle, mais à toi seulement. Ce mot code pourrait être utilisé par l'enfant et le parent, mais la conversation qui aura lieu entre eux par la suite, sera strictement privée et confidentielle ; elle ne concerne pas le reste de la famille recomposée.
- 3. Des moments exclusifs réservés : À une fréquence régulière (chaque semaine, chaque deux semaines, etc.), prévoyez un moment que vous passerez uniquement avec votre enfant. Ce temps qui lui est spécifiquement dédié deviendra précieux et gage de votre complicité.
- 4. Le Conseil de famille : Un conseil de famille est une réunion démocratique de toute la maisonnée, qui pourrait être demandée par n'importe quel membre de la famille recomposée pour discuter de leur vie au quotidien : les tâches, les attitudes, les conflits, les règles de vie commune, l'organisation d'une activité ou d'un anniversaire, etc.
 - Le membre de la famille recomposée qui demande la tenue du conseil de famille indique l'heure, le lieu et le sujet à l'ordre du jour. Les autres membres peuvent aussi ajouter leurs sujets. Ces sujets peuvent être des observations, des félicitations, des demandes claires, des propositions, etc. Il est également possible de tenir un conseil de famille périodiquement (exemple : chaque premier lundi soir du mois).
 - Cette réunion doit être constructive ; ce n'est ni une séance de thérapie, ni un tribunal ou l'occasion de régler ses comptes ! C'est une rencontre de collaboration pour adresser ses messages constructivement et trouver ensemble les meilleures facons pour améliorer la vie de toute la famille au quotidien.
 - Il pourrait être utile de garder une trace écrite de nos conseils de famille et, au besoin, relire le compte-rendu de la dernière séance en débutant la réunion, de manière à voir si nos décisions ont été mises en pratique.
- 5. Impliquer l'entourage: Pour donner à notre enfant un espace de repli sans sa famille par alliance, nous pouvons demander à des adultes de confiance (amiEs de la famille, oncles ou tantes, grandparents...) qu'il connait depuis longtemps de s'impliquer. Ces figures connues avec lesquelles il a créé un lien avant la recomposition familiale, lui permettront de retrouver un peu son ancienne vie et de vivre des moments qui lui sont entièrement dédiés, sans sa nouvelle fratrie. Évidemment, à entreprendre avec modération! L'objectif est de donner à notre enfant de l'espace et non de l'isoler de sa nouvelle fratrie, ce qui pourrait mener au repli et à la création de mini clans.
- 6. Autre idée :

_	_				
7	Δι	utre	id	۵۵	

8. Autre idée :

9. Autre idée :

10. Autre idée :

